

214^e RÉUNION DU CONSEIL D'INGÉNIEURS CANADA
 27 mai 2022 | 08 h 30 – 16 h 30 (HE) | Réunion hybride
 En personne : Hôtel Sheraton, Toronto (Ontario)
 En mode virtuel : Zoom

Résolutions découlant de l'adoption des motions

(Sous réserve d'une vérification ultérieure du procès-verbal de la réunion par le conseil)

Point de l'ordre du jour	Résultat	N°	Résolution
1.1 Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour	Adoptée	2022-05-1D	QUE l'ordre du jour de la réunion soit adopté et que le président soit autorisé à modifier, au besoin, l'ordre des discussions.
3.0 Ordre du jour de consentement	Adoptée	2022-05-2D	QUE les motions de l'ordre du jour de consentement (3.1 à 3.4) soient approuvées au moyen d'une seule motion.
4.1 Processus d'approbation des hypothèses budgétaires	Adoptée aux deux tiers des voix	2022-05-3D	QUE le conseil, sur recommandation du Comité FAGR, approuve le processus d'approbation des hypothèses budgétaires.
4.2 Révision des politiques du conseil	Adoptée aux deux tiers des voix	2022-05-4D	QUE le conseil, sur recommandation du Comité sur la gouvernance, approuve les politiques révisées suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • 6.9, BCAPG • 6.10, BCCAG • 7.2, Liens du conseil avec la FCEG • 7.3, Liens du conseil avec DDIC
7.2 Nomination au Comité RH	Adoptée	2022-05-5D	QUE le conseil, sur recommandation du Comité RH, nomme les administrateurs suivants au Comité RH 2022-2023 : <ul style="list-style-type: none"> a) Geoffrey Connolly b) Michael Wrinch
9.1 Administrateurs et administratrices du conseil, subordonnés directs, conseiller du GCD et membres du personnel	Adoptée	2022-05-6D	QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil, le chef de la direction d'Ingénieurs Canada, les présidents du BCAPG et du BCCAG, la conseillère du Groupe des chefs de direction auprès du conseil, la secrétaire générale, l'administratrice de la gouvernance, le directeur, Finances et la gestionnaire, Services aux membres.
9.2 Administrateurs et administratrices du conseil et chef de la direction	Adoptée	2022-05-7D	QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil et le chef de la direction d'Ingénieurs Canada.
9.3 Administrateurs et administratrices seulement	Adoptée	2022-05-8D	QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil.